

## FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 29 AOUT, 1872.

## LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS.

Les élections, ici, diffèrent beaucoup de celles qui ont eu lieu, en ce moment dans tout le Dominion. Là-bas, c'est le gouvernement qui supporte tous les frais des officiers-rapporteurs, clercs, députés, etc.; ici, les partis politiques et les municipalités sont les seuls qui encourent ces frais d'élection.

Chaque année amène son élection du gouverneur, et des membres des législatures locales. Ces élections ont lieu à date fixe et spécifiée dans la constitution de chaque Etat. Deux mois avant l'élection, les partis politiques se réunissent en convention et nomment leurs candidats.

Chaque comté a ensuite ses conventions pour la nomination des candidats aux charges officielles du comté; chaque ville ou village a de même ses conventions respectives pour nommer les candidats aux charges municipales. Ces nominations sont faites par les partis respectivement, et séparément. Il n'y a pas ici, d'assemblée générale pour la mise en nomination par un officier rapporteur. Rien de cela. Chaque parti fait ses nominations et la presse des deux partis, se fait l'écho des conventions et fait connaître par sa voix puissante les mérites des candidats. Un mois avant l'élection, chaque parti fait des assemblées publiques dans de grandes salles, rarement en plein air, où des orateurs étrangers et engagés à grands frais, adressent la parole sur la question politique. C'est ainsi que dans le New-Hampshire, cette année, on a fait venir le général Kirkpatrick, le sénateur Doolittle, du Wisconsin, le sénateur Henry Wilson, maintenant candidat républicain pour la Vice-Présidence. Les orateurs reçoivent pour la plupart \$100 et leurs dépenses, pour chaque discours qu'ils prononcent. Autrefois, les deux partis se rencontraient et leurs orateurs discourent ensemble, mais depuis que l'immigration place nombre de nationalités en conflit, on craint avec raison, les émeutes et les séditions, et l'on évite toute rencontre entre adversaires.

La presse est le véritable forum du peuple américain. Tout le monde lit; les vieillards, les femmes, les enfants, le riche et le pauvre. Dans la seule ville de New-York, il se publie plus de trois cents journaux et revues, dans l'état du Massachusetts, dont la population est de 1,457,000 âmes, il se publie 310 journaux et revues. Rien d'étonnant de voir tous les électeurs connaître les antécédents des candidats qui briguent leurs suffrages.

Le jour de la votation arrive. Dès la veille, les partis font imprimer leurs bulletins. Ils se lisent à peu près comme suit:

## REPUBLICAN TICKET

FOR PRESIDENT OF THE

## UNITED-STATES

U. S. GRANT.

Ci-suivent les noms des différentes charges des gouvernements fédéral et local, du comté et de la municipalité avec les noms des candidats du parti. Les démocrates ont aussi leurs bulletins avec les noms de leurs candidats. A neuf heures du matin, les polls s'ouvrent. Il y a dans la salle, deux *selectmen* qui ont la liste des voteurs du quartier, et un *moderator* dont le devoir est de faire observer l'ordre et de donner justice aux deux partis. Ces trois officiers sont des personnes placées là par les électeurs municipaux et qui ne reçoivent que le prix de leur journée de travail et quelques fois rien du tout. A la porte d'entrée, il y a un républicain et un démocrate, avec des bulletins qu'ils distribuent à chaque électeur qui se présente. Ce dernier, muni de deux bulletins, choisit celui de son parti; s'il s'avance vers les *selectmen* qui lui demandent son nom; s'il est réellement électeur du quartier, si oui, il dépose son bulletin dans une boîte placée devant le *moderator*, mais non sans avoir apposé son nom sur le dos du bulletin, (dans quelques états, du moins.)

A 5 heures, tous les polls sont fermés, et comme les élections de l'Etat entier, se font le même jour, à dix heures du soir, on connaît le résultat général de la votation.

Le lendemain, les journaux du parti victorieux sont parfois ridicules d'enthousiasme, les vaincus se promettent bien de remporter la victoire l'année suivante. Pendant un mois on ne parle que d'élection.

J'ai dit, il y a un instant, que les gouvernements n'encourraient aucuns frais d'élection; mais il n'en est pas de même des deux partis. Le parti au pouvoir rançonne tous les officiers publics; depuis le gouverneur jusqu'au simple postillon, tous contribuent de leurs dollars au succès des candidats de leur parti. D'autre part, le parti opposé rançonne ceux de ses adeptes qui aspirent aux charges publiques, la victoire arrivant. Les candidats eux-mêmes ne font guère de sacrifices pécuniaires, c'est leur parti qui prend la charge de l'organisation et des dépenses.

C'est ainsi que des hommes de talent, mais pauvres, bien souvent, peuvent aspirer aux honneurs parlementaires, tout comme les riches, sans s'endetter ou se ruiner pour frais d'élection. Quelle différence, chez nous, sous ce rapport.

Nous avons fait des progrès en ce sens, ne nous arrêtons pas là. Imitons les Américains dans ce qu'ils ont de bon, et laissons-leur ce qui ne saurait nous convenir. Leur système électoral est préférable au nôtre; pourquoi ne réformerions-nous pas le nôtre?

FERD. GAGNON.

Malgré les pluies abondantes de ces jours derniers, il y a si peu d'eau dans Richmond, Mass., que les bonnes gens de l'endroit sent obligés d'envoyer leur chat à Hudson pour le noyer!

UNION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS  
DES ETATS-UNIS.

Nous aurions voulu parler longuement de la 8ème convention des Canadiens des Etats-Unis, mais en ce temps d'élections, les rédacteurs comme les électeurs ont l'esprit ailleurs. Nous avons déjà dit le bien que faisaient aux Etats-Unis les sociétés de bienfaisance et de protection mutuelle, nous avons parlé du dévouement et de l'intelligence de ceux qui ont su organiser ces sociétés, rallier nos compatriotes exilés sous un seul et même drapeau. Nous avons plus d'une fois rendu hommage au patriotisme des Canadiens des Etats-Unis et travaillé énergiquement à détruire les préjugés que pendant un certain temps on a entretenus contre eux.

Tous les jours ils nous prouvent que nous avons eu raison de les défendre, de prendre fait et cause pour eux. Toutes ces sociétés fondées par eux, ces églises et ces écoles établies par leur bourse ne prouvent-elles pas que ces hommes ont de nobles pensées, de généreux sentiments et qu'ils ont à cœur de conserver sur le sol étranger le culte de la patrie? Ils ont compris que, perdus en quelque sorte au milieu d'un peuple immense, ils n'avaient qu'un moyen de se protéger, de se conserver, l'association.

Aussi depuis que ces sociétés, ces écoles et ces églises ont été fondées, quel changement!

Les Canadiens-Français sont maintenant ce qu'ils doivent être, dignes de leur origine, de leur nationalité et de leur religion et les Américains eux-mêmes constatent tous les jours ce changement. Aujourd'hui les Canadiens sont respectés et recherchés dans les ateliers et sur les fermes, on commence même à les trouver dignes d'occuper des emplois importants. Il ne leur manque qu'une chose pour jouir de toute l'influence qu'ils méritent, l'éducation, et ils sont à prendre les moyens de l'avoir.

Nous laissons maintenant la parole à quelqu'un de notre Bureau, délégué à la convention de Chicago.

L. O. DAVID.

## 8me Convention annuelle tenue à Chicago.

Cette institution, qui honore les Canadiens-Français qui habitent l'Est et l'Ouest des Etats-Unis, ne date que de 9 ou 10 ans seulement. Son but est philanthropique. L'Union a groupé déjà une quarantaine de Sociétés autour d'elle et chaque jour elle appelle toutes celles qui ne se sont pas encore ralliées à son drapeau. 4,500 Canadiens-Français appartiennent à ces diverses sociétés. Secourir les pauvres, indemniser les malades, aider les veuves et orphelins, laissés par leurs co-sociétaires défunts, faire le bien en un mot, dans les limites du possible. Voilà l'œuvre!

Chaque année les sociétés qui appartiennent à l'Union envoient des délégués à la convention, qui se tient dans une localité choisie par le comité exécutif. Dans ces réunions annuelles se discutent les intérêts des sociétés. Chaque année de nouveaux besoins se font sentir. On prévoit à tout. On amende les règlements (selon les exigences du moment) on en fait de nouveaux. Chaque représentant est appelé à fournir son contingent de lumière, à faire des suggestions, à travailler avec ses confrères de manière à faire avancer l'œuvre dans la voie du progrès.

Ces pauvres compatriotes, laissés à eux-mêmes, sur cette grande terre américaine, ont compris la nécessité de serrer les rangs, de s'unir et de s'entraider mutuellement.

Un règlement vient d'être adopté pendant cette même convention, règlement autorisant l'Union à fonder une assurance sur la vie de ses membres. L'idée de cette institution toute philanthropique est due à MM. A. F. Rouleau, respectable canadien-français qui habite Troy, N.-Y., et Alexandre Bengley, marchand, de Chicago, un canadien qui n'a jamais voulu que le bien de ses compatriotes. La constitution est imprimée: nous l'avons sous les yeux. En voici la substance: A la mort d'un sociétaire, chaque membre appartenant à l'Union versera la somme de 25 centins, qui seront donnés à la veuve et aux orphelins du décédé. A l'heure qu'il est, sans qu'il faille payer un sou, chaque sociétaire a une police d'assurance sur la vie. Le bien qui découlera de cette nouvelle institution sera immense. Dans 2 ou 3 ans, la société comptera plus de 10,000 membres peut-être. Cette cotisation si minime pour chacun des sociétaires, sera énorme pour la veuve, qui n'aura pas besoin de tendre la main au jour des funérailles de son mari.

D'autres règlements, amendements, etc., etc., ont été faits dans le cours de cette convention et tout cela en vue d'améliorer le sort des sociétés affiliées à l'Union.

## Liste des Membres délégués présents à la Convention de Chicago.

Ed. N. Lacroix, Président, né à Montréal, représentant la Société St. Jean-Baptiste de Détroit, Mich.

Alexandre Bengley, Vice-Président, né à Laprairie, trésorier de l'Union Canadienne de secours mutuels et Président de la Société St. Jean-Baptiste de Chicago, E.-U.

Alphonse Paré, Secrétaire-Archiviste de l'Union de secours mutuels, né à Montréal, représentant la Société St. Jean-Baptiste de Biddeford, Maine.

Ant. Moussette, propriétaire de l'*Avenir National*, de St. Albans, né à St. Césaire, représentant la Société St. Jean-Baptiste de St. Albans, Vt.

Geo. Batchelor, homme de lettres, né à Québec, représentant les Sociétés Union St. Jean-Baptiste de Nashua, N. H., Convention nationale des Canadiens et Club Unioniste Canadien, New-York.

A. F. Rouleau, né à St. Jean-Baptiste (Rouville), représentant la Société St. Jean-Baptiste bienfaisante et nationale de Troy, N.-Y.

L. P. Paquette, né à St. Pie, représentant les sociétés de St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass., Milbury, Mass., Fitchburg, Mass., Westborough, Mass., et Grovenordale, Ct.

Louis Benoit, né à St. Hyacinthe, représentant la Société St. Jean-Baptiste de Manchester, N. H.

Chs. Longtin, né à St. Constant, représentant les Sociétés St. Jean-Baptiste et Lafayette de Détroit, Mich.

Norbert Branchaud, né à Beauharnois, représentant la Société St. Jean-Baptiste de Fond du Lac, Wis.

Alexandre Fontaine, né à St. Charles, rivière du Richelieu, représentant la Société de secours mutuels de la République Canadienne de Glen's Falls, N. Y.

Chs. Huot, né à L'Ange Gardien (Montmorency) représentant la Société St. Jean-Baptiste de Chicago, Ill.

François Huot, né à L'Ange-Gardien, (Montmorency) représentant l'Union Canadienne Française de Minneapolis, Minn.

Chs. M. Rousseau, né à St. Damase, représentant la Société St. Jean-Baptiste du comté de Mayne, Mich.

Joseph Turgeon, né à St. Isidore, (Dorchester) représentant la Société St. Jean-Baptiste de Biddeford, Maine.

Joseph Demeules, né à St. Philippe, représentant la Société Union Française, St. Paul, Minn.

Paul Girard, né à St. Jérôme, représentant l'Institut Canadien de Biddeford, Maine.

Pierre Bourgeau, né à Montréal, représentant l'Union St. Joseph de Glen's Falls, N. Y.

C. F. Carrier, né à Lévis, représentant les Sociétés St. Jean-Baptiste de l'Etat du Michigan.

Alexandre Lataille, né à Ste. Victoire, Richelieu, représentant la Société St. Jean-Baptiste de Southbridge, Mass.

Magloire Nadeau, né à St. Jean, Q., représentant la Société St. Jean-Baptiste de Cohoes, N. Y.

Joseph Laporte, né à Ottawa, représentant la Société St. Jean-Baptiste d'Albany, N. Y.

La presse française était aussi représentée à la Convention par MM. Gustave Demers du *Courrier des Illinois*, de Kenkakee; Ant. Moussette, de l'*Avenir National* de St. Albans, et Paul Dumas, de l'*Etendard National* et de l'*Opinion Publique*, de Montréal.

Je ne passerai pas sous silence, les démonstrations dont les délégués de la Convention ont été l'objet de la part des Canadiens-Français de Chicago et de la Société St. Jean Baptiste de cette ville en particulier.

La Société de St. Jean-Baptiste avait nommé un comité spécial chargé d'organiser les fêtes données aux Délégués pendant leur séjour dans la grande cité de l'Ouest.

Rien n'a manqué. Bals, banquets, promenades pour lesquelles les plus riches voitures avaient été engagées. Nous mentionnerons aussi M. le curé Côté qui desservit l'église française. Ce digne prêtre, pour honorer la délégation, a fait mettre une messe en musique à l'Étude. Les délégués ont eu le bonheur d'entendre les chœurs canadiens de Chicago. Les solos ont été parfaitement chantés. Nous regrettons de ne point avoir les noms des dames et messieurs qui se sont si bien acquittés de leur mission. Pour ce jour-là, la jolie petite église catholique française de Chicago avait endossé ses habits de grande fête. En un mot, tout a été grave et solennel. Dans un magnifique sermon que prononça M. le Curé, il remercia les délégués pour toute la somme de bien qu'ils avaient fait et pour celle qu'ils étaient appelés à faire. L'idée qui a fondé l'Union de secours mutuels des Etats-Unis vient du Ciel, a dit le prédicateur, et Dieu permet que vos travaux soient couronnés de succès, etc., etc.

Le banquet a été présidé par M. le Curé. Plusieurs autres prêtres étrangers à Chicago, mais appartenant à la nationalité française se sont assis aussi à cette table, couverte des mets les plus exquis, de tout ce que l'art culinaire a su inventer; La Société St. Jean Baptiste a eu l'heureuse pensée d'engager Mr. Cuny, cuisinier français, un vrai *cordou bleu* qui mérite les éloges des gourmands et des gourmets. Plus de 150 personnes assistaient à ce banquet. Au dessert des toasts ont été portés, au clergé catholique, à la nationalité canadienne française, aux dames, à la presse, aux Etats-Unis, au progrès, à l'instruction, etc., etc. Des discours ont été prononcés pour répondre à ces toasts, (malheureusement les noms nous manquent pour ce numéro). Bien tard dans la nuit, après avoir chanté à la *claire fontaine*, en roulant ma boule, vive la canadienne, la marseillaise et autres chansons populaires on se sépara, heureux d'avoir assisté à une fête qui s'effacera difficilement de la mémoire des Canadiens de Chicago.

Le bal a été brillant. Malheureusement un orage épouvantable est venu fondre sur la ville précisément à l'heure où les dames faisaient leurs toilettes. Cette circonstance en priva beaucoup du plaisir de prendre part à cette fête donnée en l'honneur des délégués de la 8me Convention. Tout en regrettant l'absence de ces dames on s'en est donné néanmoins à cœur-joie, et le bal a été digne du reste.

Les fêtes données à Chicago à l'occasion de la 8me Convention feront époque. Nous manquerions de justice si nous ne félicitions pas le comité organisateur, chargé par la Société St. Jean Baptiste, de tous les préparatifs, nous mentionnerons spécialement M. Alex. Bengley, président, qui a quitté sa maison pendant le séjour des délégués à Chicago; M. Bengley est le type personnifié du canadien-français. On rencontre chez lui cette aménité, cette charité, qui sont le caractère distinctif des enfants de notre nationalité. M. Rousseau, commissaire ordonnateur a droit aussi à nos éloges. Ce monsieur a fait noblement son devoir.

Les Délégués de la 8me Convention ne peuvent que se féliciter de leur trop court séjour à Chicago.

## EN FUMANT.

La plus grande cataracte de l'Univers, est celle de Niagara, où l'eau se précipite en deux colonnes, d'une hauteur de 170 pieds.

La plus grande caverne de l'Univers est le *Mammoth Cave* dans le Kentucky. Dans cette caverne, on voyage en chaloûpe, et on prend des poissons qui n'ont pas d'yeux.

Le Mississipi est le plus grand fleuve, sa longueur est de 4,100 milles.

Le plus grand lac du monde est le lac supérieur, qui est réellement une mer inférieure. Il a 430 milles de long.

La voie ferrée la plus longue, est celle du Pacifique, 3,000 milles.

La masse de fer la plus considérable, est la montagne de fer du Missouri. Sa hauteur est de 350 pieds, et sa circonférence est de deux milles.

## Maximes et Pensées:

La crainte gouverne le monde et l'espérance le console.

Les hommes sont comme les animaux, les gros mangent les petits, et les piquent.

Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux que pour faire croire que nous le sommes.

Les talents sont innés; l'éducation les développe; les circonstances les mettent en jeu ou les rendent inutiles.

COURTE-HEUSE.